

PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1.0 Procédures d'évaluation

Les soumissions seront évaluées en fonction de l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, y compris des critères d'évaluation techniques précisés ci-dessous.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada sera chargée d'évaluer les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Outre les modalités exposées dans la présente demande de soumissions, le soumissionnaire doit répondre à chacune des exigences en donnant suffisamment de détails pour permettre à l'équipe chargée de l'évaluation d'en faire une analyse complète.

Pour être jugée recevable, la soumission doit répondre à toutes les exigences obligatoires suivantes.

| O Exigences obligatoires | | | | |
|---------------------------------|--|-------------|-----------------|--|
| | Description | Sat. | Non sat. | Comment l'exigence est satisfaite (Énoncé ou référence) |
| O1 | Le soumissionnaire doit fournir une description narrative des principales activités opérationnelles de l'entreprise ainsi que des installations qu'il prévoit utiliser pour exécuter les travaux décrits dans l'EDT. | | | |
| O2 | Le soumissionnaire doit présenter, tel qu'énoncé à la partie 4 de l'annexe A et dans la DID PM -001, un plan de gestion du projet (PGP). Tous les éléments de la DDN doivent être traités pour que la soumission soit jugée recevable. | | | |
| O3 | Le soumissionnaire doit certifier que toutes les données peuvent être fournies au MDN sans limitations et que toutes les données générées dans le cadre du contrat sont la propriété du MDN. | | | |
| O4 | Le soumissionnaire doit être en mesure de répondre aux exigences relatives à la sécurité mentionnées dans la LVERS. | | | |
| O5 | Le soumissionnaire doit être inscrit au Programme d'inscription donnant accès aux marchandises contrôlées. | | | |
| O6 | Le soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il possède un minimum de deux (2) années d'expérience dans les services et de contrats d'édition ou de projets de rédaction et de gestion de publications techniques d'envergure comparable à ce qui est énoncé dans le présent EDT. L'envergure de cet EDT comprend la gestion d'une bibliothèque technique comprenant, comme minimum, cinq-cents (500) manuels où les services offerts incluent, mais ne se limitent pas à la prestation de services de gestion des publications tels que l'élaboration d'instructions techniques relatives à l'équipement aéronautique y compris l'ébauche, la rédaction technique et l'édition, la traduction et les vérifications de l'exactitude des traductions, la validation des manuscrits et la livraison du produit en format imprimé ou électronique/MTEI. Les feuillets (ou équivalents) des modifications individuelles (IDDN champ code 5 = CF/CD) ou inspection spéciale (IDDN champ code 5 = NS) ne seront pas considérés comme une publication. Pour démontrer qu'il possède l'expérience requise, le soumissionnaire doit inscrire dans la liste le nom | | | |

| O Exigences obligatoires | | | | |
|---------------------------------|---|-------------|-----------------|--|
| | Description | Sat. | Non sat. | Comment l'exigence est satisfaite (Énoncé ou référence) |
| | et une brève description du service (incluant le nombre de publications dans la bibliothèque), du contrat ou du projet d'édition ainsi que les responsabilités de l'entrepreneur. | | | |
| 07 | Le soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il possède un minimum de deux (2) années d'expérience dans les publications techniques liées à l'aviation dans chacun des formats suivants : a. manuel technique électronique interactif (MTEI) S1000D; b. MTEI basé sur le langage informatique; c. Instructions techniques des Forces canadiennes (publications imprimées). | | | |
| 08 | <u>Gestionnaire des publications</u> (cette fonction ne peut être répartie entre deux personnes-ressources). Le soumissionnaire doit démontrer que le gestionnaire des publications a acquis un minimum de trois (3) années d'expérience dans la gestion et la supervision de contrats de services de gestion de publications techniques liées à l'aviation dans un environnement électronique adapté au MTEI S1000D/XML au cours des sept (7) dernières années. | | | |
| 09 | <u>Rédacteur technique</u> . Le soumissionnaire doit démontrer que le rédacteur technique a acquis un minimum de deux (2) années d'expérience au cours des cinq (5) dernières années dans la rédaction de publications techniques liées à l'aviation dans un environnement électronique respectant la norme S1000D/XML et a exécuté des tâches telles que la création de contenu, la rédaction technique et le formatage d'instructions de description, d'opérations, de réparation et d'entretien de première, deuxième et troisième ligne, de manuels de politiques et de procédures et de listes de pièces illustrées. | | | |
| 010 | <u>Illustrateur technique</u> . Le soumissionnaire doit démontrer que l'illustrateur (les illustrateurs) technique a acquis un minimum de trois (3) années d'expérience au cours des sept (7) dernières années dans la rédaction de documents d'illustration destinés à des publications techniques liées à l'aviation dans un | | | |

| O Exigences obligatoires | | | | |
|---------------------------------|---|-------------|-----------------|--|
| | Description | Sat. | Non sat. | Comment l'exigence est satisfaite (Énoncé ou référence) |
| | environnement électronique, y compris, mais sans s'y limiter, l'illustration technique, l'édition d'images et la réalisation d'examen de la qualité des documents. | | | |
| O11 | <u>Traducteur technique</u> . Le soumissionnaire doit démontrer que le traducteur (les traducteurs) technique a acquis un minimum de cinq (5) années d'expérience au cours des dix (10) dernières années dans la traduction de manuels et de politiques techniques liées à l'aviation. | | | |
| O12 | <u>Responsable(s) de la VET</u> . Le soumissionnaire doit démontrer que le responsable de la VET a acquis un minimum de cinq (5) années d'expérience au cours des dix (10) dernières années dans la traduction et la vérification de l'exactitude des traductions (VET) de publications et de politiques techniques liées à l'aviation. | | | |

2.0 Nom du soumissionnaire :

| Critères obligatoires : | Conforme (O/N) |
|---|-----------------------|
| Ensemble des critères obligatoires | |

3 Méthode de sélection – conforme sur le plan technique

3.1 Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- a. être conforme à toutes les exigences énoncées dans la demande de soumissions;
- b. satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires

3.2 Les soumissions qui ne satisfont pas au point (a) ou (b) seront déclarées non recevables.